



DATES A RETENIR CLASSES DE TERMINALE. Années 2017/2018

CONFERENCE sur « les facteurs de réussite » dans le supérieur par Vincent STAL, Directeur adjoint d'ESTICE/ESPAS et chargé de mission de l'Université catholique de Lille Mercredi 6 septembre 2017

CYCLE DE CONFERENCEES les lundi et jeudi midi de 12h à 13h jusqu'aux vacances de la Toussaint sur les métiers du : Droits, sciences sociales, médecine, sciences politiques, commerce, ingénierie, CPGE, communication

SALON DE L'ETUDIANT : les 11, 12 et 13 janvier 2018 à Lille Grand Palais. Aucune dispense de cours ne sera autorisée. Possibilité d'y aller le samedi.

JOURNEE PORTES OUVERTES

- L'Université catholique : samedi 2 décembre 2017, samedi 02 février 2018 et mercredi 17 mars 2018.
 - Universités publiques : samedi 02 février 2018
 - après midi d'immersion à l'Université catholique de Lille : 22 novembre 2016 et 21 février 2018.
- Inscription à sur www.univ-catholille.fr dès le 6 octobre 2017

INFORMATION POST BAC

Aux élèves : Mercredi 22 novembre 2017
Aux parents : jeudi 30 novembre 2017 à 19h
Ouverture du portail APB* à partir du 20 janvier 2018.

JURYS D'ENTRETIEN

Samedi 16 décembre 2017 ou samedi 27 janvier 2018

BAC BLANC EXPRESSION ORALE DE LANGUE

Les 22 et 23 janvier 2018

BAC BLANC

Du 17 au 19 janvier 2018

BAC BLANC EPREUVE DU 1^{ER} GROUPE

Mercredi 24 janvier 2018

BAC BLANC ORAUX DU SECOND GROUPE

Mercredi 14 mars 2018

Ecole Privée de la Croix Blanche, 1739, Avenue du G^{al} De Gaulle
Collège et Lycée Privés de la Croix Blanche, 1833, Avenue du G^{al} De Gaulle
– CS 20003 – 59588 BONDUES CEDEX
Tél. 03.20.46.24.29 – Fax. 03.20.46.64.20 @ : institutioncroixblanche@nordnet.fr



VOYAGE DES TERMINALES

Du lundi 19 au 23 février 2018

BAC EVALUATION ORALE ET COMPREHENSION ORALE LV1/LV2

Du 16 au 18 mai 2018. **A confirmer**

BOURSE :

Pour faire une demande de bourse sur critères sociaux, vous devez constituer un Dossier Social Etudiant (D.S.E.) sur le www.crous-lille.fr entre le 15 janvier et le 31 mai précédant la rentrée universitaire.

* La plateforme APB (**Admission Post-bac**) a été mise en place pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur en regroupant sur un seul site de nombreuses formations post-baccalauréat. **Ce portail va subir quelques modifications d'ici le mois de janvier, nous vous tiendrons informés des évolutions.**